



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BORDEAUX

Nos références

JUGEMENT DU 22 avril 2026
ORDONNANCE N °2026M07273
Procédure : 2026J00741
SAS WILL DISTRIBUTION

SCP SILVESTRI-BAUJET
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX

Remise électronique

Bordeaux, le 16 juin 2026

Maître,

En application de l'article R 621-21 du code de commerce, je vous prie de trouver ci-joint copie de l'ordonnance rendue par Monsieur le Juge Commissaire le :

10 juin 2026

et déposée au Greffe sous le n° 2026M07273

En application de l'Article R 621-21 du code de commerce la présente ordonnance peut faire l'objet d'un recours dans les dix jours suivant sa notification, par déclaration au Greffe faite contre récépissé ou adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si vous entendez contester cette décision, il vous appartiendra de régler la somme de 87,36 Euros.

Veuillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

P/LE GREFFIER



GREFFE N° 2026J00741 / 2026M07273

**REDRESSEMENT JUDICIAIRE
SAS WILL DISTRIBUTION**

ORDONNANCE

**MANDATAIRE JUDICIAIRE :
SCP SILVESTRI-BAUJET**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
ORDONNANCE

Nous, **Christophe LATASTE**, Juge au Tribunal de commerce de Bordeaux, Juge-Commissaire du redressement judiciaire de la société :

SAS WILL DISTRIBUTION
263 Rue Judaïque
33000 Bordeaux

Assisté d'Adrien SAVADOGO, Greffier assermenté,

Vu la requête qui précède et les dispositions des articles L. 621-10, L. 621-11 et L. 631-9 et R. 621-24 et R. 631-16 du Code de Commerce,

Par jugement en date du 22 avril 2026, le Tribunal de Commerce de Bordeaux a prononcé le redressement judiciaire de la société WILL DISTRIBUTION SAS,

Par requête en date du 22 mai 2026, le CGEA de Bordeaux demande à être désigné en qualité de contrôleur dans la procédure de redressement judiciaire de la SAS WILL DISTRIBUTION,

Sur ce,

Le CGEA de Bordeaux n'est pas parent ou allié des dirigeants de la société WILL DISTRIBUTION, ni avec aucune personne détenant directement ou indirectement tout ou partie du capital de cette société,

La demande qui nous est présentée est régulière ; rien ne s'y oppose en l'état et il y sera donc fait droit,

EN CONSEQUENCE

NOMMONS le CGEA de Bordeaux en qualité de contrôleur du redressement judiciaire de la SAS WILL DISTRIBUTION,

DISONs que la présente ordonnance sera notifiée par les soins de Monsieur le Greffier par lettre recommandée avec accusé de réception :

- à la société WILL DISTRIBUTION SAS, sise 263 Rue Judaïque, 33000 Bordeaux

- au CGEA de Bordeaux demeurant Avenue JG Domergue, Bureaux du Parc - CS 82181 - 33071 BORDEAUX

et communiquée contre décharge à la SCP SILVESTRI-BAUJET, mandataire judiciaire,

Fait et ordonné à BORDEAUX, en notre Cabinet, Palais de la Bourse.



N°AGS: 7653172Ssuivi par :
M. MADAULE-
Affaire : WILL DISTRIBUTION

RJ22/04/2026

Monsieur le Greffier en chef du Tribunal de Commerce
19 place de la Bourse
33064BORDEAUX CEDEX
Bordeaux, le 22 mai 2026

Objet : R83 – DEMANDE DE DESIGNATION DE CONTROLEUR

Lettre recommandée avec accusé de réception n° 88000-138363566 M

Monsieur le Greffier en chef,

Dans l'affaire dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous, une procédure de Redressement judiciaire a été ouverte le 22/04/2026. Le mandataire judiciaire est la SCPSILVESTRI - BAUJET et l'administrateur judiciaire est la SELARL FHBX .

WILL DISTRIBUTION
263 RUE JUDAÏQUE
33000 BORDEAUX
SIREN : 520465576

En application des articles L 631-9 et R 621-24 du code de commerce, nous vous informons que l'AGS (le CGEA de BORDEAUX), demande sa désignation en qualité de contrôleur.

Nous vous informons que le CGEA assurera sa représentation sans avocat.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Greffier en chef, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA

Julien DESTRI BATS

N° affaire : 7653172S
Raison sociale : WILL DISTRIBUTION
SIREN : 520465576
Mandataire judiciaire : la SCP SILVESTRI -
BAUJET

Déclaration sur l'honneur jointe à la demande de désignation au poste de contrôleur

Je soussigné(e) Julien DESTRIKATS

Intervenant à la présente pour le compte de l'AGS en qualité de Responsable du CGEA de BORDEAUX ;

Déclare sur l'honneur, conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article L 621-10 du code de commerce :

Ne pas être parent ou allié jusqu'au quatrième degré inclusivement des dirigeants de la société WILL DISTRIBUTION , qui se trouve actuellement en procédure de Redressement judiciaire avec la SCP SILVESTRI - BAUJET en qualité de mandataire judiciaire,

Ni avec aucune personne détenant directement ou indirectement tout ou partie du capital de cette société.

D'une manière générale, je certifie n'entretenir aucun lien capitalistique de quelque nature que ce soit avec cette société.

La présente déclaration sur l'honneur est ainsi faite comme élément de preuve de l'absence d'incompatibilité de notre demande de nomination au poste de contrôleur avec d'éventuels liens existant avec l'entreprise ou la société en procédure collective.

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Bordeaux, Le 22/05/2026

Le Responsable du CGEA
Julien DESTRIKATS





SD : 88000138363566M

Indemnisation
Incluse de 16€ (R1)

Extension O 153€ (R2)
de garantie O 458€ (R3)

CRBT :
Prix :

623334 - LPSD2 V3 HUZ KP POS 05/25

LETTRE RECOMMANDÉE

EXPÉDITEUR

AGS - CGEA BORDEAUX

Les Bureaux du Parc
Avenue Jean-Gabriel Domergue

CS 50004

33049 Bordeaux

Tél. : 05.56.69.64.00

76531725-4M - DesignCent.

AVEC AVIS DE RÉCEPTION

DESTINATAIRE

A décoller par le facteur

M. Le Gneffier en chef du
Tribunal Comerce
19 place de la Bourse

33064 BORDEAUX CEDX

pour l'avis de passage

UNEDIC
UNEDIC DELEGATIONS AGS CGEA
LES BUREAUX DU LAC
AVENUE JEAN GABRIEL DOMERGUE
33500 BORDEAUX

FRANCE SD : 870012741359723
LETTRE
RECOMMANDÉE
R1 AR LA POSTE



29.05.2026
184
332120
D-1028055-1
AFFRANCHI 60



LA POSTE

